

LES ROIS de la démago

CTM du 31 mars 2021 : VOTE LOI DE CONFIANCE

ART 22 LOI 2021 1729 DU 22 DECEMBRE 2021

...

1° D'ouvrir ou de faciliter l'ouverture des droits sociaux aux personnes détenues afin de favoriser leur réinsertion :

c) **En permettant aux personnes travaillant sous le régime du contrat d'emploi pénitentiaire de bénéficier, à l'issue de leur détention, de droits à l'assurance chômage au titre du travail effectué en détention**

Pour	Contre	Abstention	NPPV
	CGT (3) CFDT (1)	FO (4) FSU (1) C.JUSTICE (1)	
TOTAL : 0	TOTAL : 4	TOTAL : 6	

➤ Avis réputé donné

CTAP Du 12/07/2022 : VOTE ORDONNANCE relative aux droits sociaux des personnes détenues pour favoriser leur réinsertion

Union des syndicats **FORCE OUVRIERE de la justice :**

- M. Emmanuel BAUDIN, titulaire ;
- M. Jean-Philippe CABAL, titulaire ;
- M. Emmanuel GUIMARAES, titulaire ;
- M. Yoan KARAR, suppléant avec voix délibérative,
- M. Sébastien NICOLAS, suppléant sans voix délibérative, en visioconférence ;

2.2 Vote sur le texte

Présents	10
Pour	
Contre	
Abstention	10 : <ul style="list-style-type: none"> - Union FO Justice (4 voix) - UFAP UNSa (4 voix) - CGT Pénitentiaire (1 voix) - SPS (1 voix)

Avis rendu : Absence de majorité.



Le 18 décembre 2024